

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 11

Artikel: L'intensive ou les normes naturelles?
Autor: Dioset
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'intensive ou les normes naturelles ?

« Tout ce qui est intensif va à la catastrophe finale inévitable. Car toute exploitation intensive, dans tous les domaines, rompt un équilibre, institué par la Nature, qui seul est fait pour durer. »

Ces phrases, que j'ai fait paraître dans la presse apicole en 1949, sont toujours d'actualité. Je les maintiens, en ajoutant ce qui suit :

A la campagne chacun sait qu'une surface de terrain donnée, bois ou cultures, toutes conditions propices réunies, ne peut fournir en moyenne qu'une récolte de : tant, sans épuisement du sol ; qu'une bonne poule, bien alimentée, peut pondre annuellement en moyenne: tant ; qu'un bon ouvrier, bien nourri et bien traité, peut labourer, faucher ou moissonner... tant.

Intensifiez et vous êtes plus ou moins vite obligé de constater de désagréables et coûteuses répercussions, rançon de nos exigences exagérées.

Forçons nos vaches au lait et nous diminuons leur résistance à la tuberculose et à la fièvre aphteuse.

« Esquintons » notre cheval à l'intensive, c'est au détriment de sa durée de service.

Forçons nos terres à la production intensive, avec les procédés chimiques, sulfate d'ammoniaque, etc... ; nous aurons plus de légumes, mais sans goût ni saveur et improches, naturellement parlant, au corps et à la santé des consommateurs ; du blé qui ne contient plus, dans sa texture, tous les principes nutritifs que la nature y avait réunis pour l'alimentation normale, saine et reconstituante des hommes et des animaux.

Intensifions la charge de notre calorifère ou de notre fusil et nous obtenons l'encrassement, les dégâts, les risques et l'accident.

Enfin, exigeons un rendement intensif (donc exagéré) d'un organisme quelconque : humain ou animal et nous arrivons à la fatigue, au surmenage et à l'épuisement et à la maladie.

Avec les abeilles et leur organisme grappal si délicat et si merveilleux, c'est la même chose !

Leur noire exploitation intensive moderne au sucre détruit leur santé et tous leurs pouvoirs naturels de résistance aux maladies en falsifiant leur miel à des degrés divers.

S'il y a des quantités de miel qui se perdent faute d'abeilles, il y a des quantités encore plus fortes de ruches qui périssent faute des soins naturels normaux et du miel pur qui leur étaient dus et qu'on s'est accoutumé à remplacer (par l'intérêt mal compris et amour de

l'argent !) par des pratiques artificielles nuisibles et par la nourriture chimique au sucre, les deux causes de leur ruine.

Il y a donc, dans la Création, des normes que les hommes sont toujours malvenus de ne pas reconnaître et de ne pas respecter.

Après cette charge à fond contre l'intensive, en apiculture et ailleurs, ceci encore :

Nous tous, apiculteurs à la Naturelle, fixistes, mixtistes, naturalistes, néofixistes, etc..., respectueux du couvain sacré (on ne répétera jamais assez ce mot, ne serait-ce que pour stigmatiser toujours davantage ceux qui le violent), nous sommes, cependant francs partisans de l'intensive, mais de celle-là :

Traiter et nourrir intensivement les abeilles, les reines, les bourdons et le couvain sacré, c'est-à-dire les grappes au miel pur¹.

C'est le seul moyen de maintenir ou de refaire la santé du cheptel ; de faire reconsiderer l'apiculture, les apiculteurs et leur miel ! Et c'est enfin découvert le seul moyen de supprimer pour toujours la méfiance des acheteurs et la mévente du miel !

En résumé et pour la finale :

Partisan de tout ce qui peut maintenir la parfaite santé des abeilles et leur résistance naturelle aux maladies, donc : un cheptel indemne, vigoureux et productif, nous restons l'adversaire de toutes les astuces actuelles qui vont à fin contraire de ce but et de tous ceux qui s'y emploient en les pratiquant (et avec quels succès !), en utilisant le sucre, cette drogue ! par quintaux et par tonnes.

DIOSET.

(Tiré de la Revue française d'apiculture.)

¹ *Sicut Verbum Dei vegetat animam ita corpus apis et hominis robatur a melle puro non saccharo chimico* : Feu S. E. Rév. Mgr Dupont des Loges, *Nançae Archiepisc. dixit.*

Traduction : De même que la Parole de Dieu vivifie l'Ame, ainsi le corps de l'abeille est fortifié par le miel pur, non par le sucre chimique.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces coûtent :

PAGES DE COUVERTURE : $\frac{1}{1}$ Fr. 110.-

PAGES INTÉRIEURES : $\frac{1}{1}$ Fr. 100.-, $\frac{3}{4}$ Fr. 85.-, $\frac{1}{2}$ Fr. 60.-, $\frac{1}{4}$ Fr. 30.-, $\frac{1}{8}$ Fr. 15.-

$\frac{1}{16}$ Fr. 7.50.-. Ces prix s'entendent nets. Petites annonces : maximum 3 demi-lignes plus filet de séparation. Fr. 1.- la ligne et .-50 le filet.

Les annonces doivent parvenir à M. Gassmann Louis, à Courrendlin, J. B. jusqu'au 16. Après cette date, la parution n'est plus garantie.